

CDC DU TARGONNAIS

# Le Pôle territorial veut continuer



Réunion du comité à la salle de la mairie. PHOTO D. F.

Lors du comité syndical du pôle territorial qui a eu lieu ce jeudi 21 janvier au soir à la mairie de Targon, il a été question principalement de la validation de la durée de l'amortissement des immobilisations sur 5 ans du budget annexe EDS (espace droit des sols) créé au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et du transfert d'immobilisation d'actifs du budget principal vers le budget annexe ainsi que du transfert de trésorerie entre le budget principal et le budget annexe EDS dans la limite de 20 000 euros.

Pour précision, EDS est en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes de Créon, Baron, Blésignac, Le Pout, Haux, Loupes, Sadirac, Saint-Léon, La Sauve, Cambes, Cambanes, Cénac, Quinsac et Saint-Caprais de Bordeaux.

Colette Scot vice-présidente du Pôle a par ailleurs apporté des précisions avant délibération pour la mise en place d'un stage de 6 mois dans le cadre «jardin sur le toit» concernant l'amorçage d'un atelier collectif de construction de mobilier urbain.

Le Pôle participe depuis 2010 à la fondation d'un nouvel urbanisme et d'une nouvelle architecture vernaculaire pour la campagne d'aujourd'hui.

À partir du laboratoire de Cartier à Targon, il propose de développer avec les collectivités volontaires, de

nouveaux quartiers campagnards et en assurer la dissémination avec les collectivités volontaires.

## Une structure économique

Alain Leveau président a présenté ses vœux en revenant sur l'année écoulée qui a été riche en événements avec notamment le soutien financier du Conseil régional via le contrat de pays qui a été à nouveau contractualisé pour la période 2015-2020.

Le Pôle travaille avec les Communautés de communes de son territoire depuis quinze ans et pour mener des projets à bien, il a reçu des aides comme 1,8 million d'euros dans le cadre du programme européen Leader pour 2016-2020 et environ 460 000 euros de la Région.

Alain Leveau souhaite que le Pôle puisse persévérer et continuer à travailler dans l'unité et avancer ensemble. «Lors de la dernière réunion avec le préfet et le sous-préfet de Langon au sujet du schéma de cohérence territoriale, des précisions leur ont été apportées quant à la fonction du Pôle qui est davantage un groupement économique que politique» précise Alain Leveau avant de formuler des remerciements au personnel qui fait un travail énorme et reste disponible et à l'écoute des communes.

**Danielle Fidaire**

Tous renseignements et précisions :  
Pôle territorial 05 56 23 95 17.